

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ECOLE d'ATHLETISME- SAISON 2020- 2021

NOM : Prénom : Sexe : F M

Nationalité : Date de naissance :/...../..... (jj/mm/aaaa)

Adresse complète :

Code Postal : Ville :

Adresse Email (obligatoire) :

N° de téléphone (portable) d'une personne joignable pendant l'entraînement: N° de téléphone (fixe) :

*Ecrire le plus lisiblement possible. **Un e-mail doit être fourni obligatoirement.**

Nouvel adhérent : 100 euros

Adhérent l'année passée :	Tarif solidaire :	100 euros
	Tarif réduit :	90 euros

Mode de paiement des _____ euros:	<input type="checkbox"/> Espèce : Montant _____	<input type="checkbox"/> Coupons sport : Montant _____
	<input type="checkbox"/> Cheque : nombre ____ Montant _____	<input type="checkbox"/> Chèques vacances
	<input type="checkbox"/> Pass Région : Numéro _____	Montant _____

Règlement général à signer par l'adhérent et par les parents ayant un enfant mineur adhérent au SCP Athlétisme

- Entraînement** : pour des raisons de sécurité et de responsabilité, votre enfant ne sera pas autorisé à quitter seul l'entraînement avant la fin des horaires indiqués, sauf mot signé des parents (à fournir obligatoirement avant la ou les séance(s) concernée(s)).
Vérifiez systématiquement la présence de responsables avant de laisser votre enfant.
Soyez également présents à la fin des entraînements, plus aucun responsable n'étant présent en dehors de ces horaires. Le SCP Athlétisme décline toute responsabilité en cas de non-respect de ces règles.
- Certificat médical** – L'adhérent au club du SCP Athlétisme certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de l'inscription.
- Assurance** : Le SCP souscrit à une assurance (La Mutuelle des Sportifs) pour les adhérents couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme.
- Droit à l'image** : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné (articles de journaux, site Internet du club, journal du club) à la promotion des activités du Club. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)

Date et signature de l'adhérent : / / 2020
 (et des parents ou du représentant légal).

***dates d'inscriptions : à l'occasion d'une rencontre avec vos enfants, une permanence sera assurée : mercredi 30 septembre de 15H00 à 17H00 et vendredi 02 octobre de 17H30 à 19H00.**

**Il s'agit de dates limites d'inscription. Au-delà et pour des raisons de sécurité, tous les jeunes participant aux entraînements devront avoir une inscription finalisée.*